

DROITS NUMÉRIQUES ET ACCÈS À L'INFORMATION SÉRIE **6**

# LES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE - PARTIE 2

Médias communautaires pour les droits et  
l'accès axés sur la communauté

**Birgitte Jallo**  
Septembre, 2022



Les médias communautaires donnent une voix aux communautés et leur permettent de définir leur voie, sans se plier aux intérêts politiques ou commerciaux. Les médias communautaires sont dans la position unique de n'agir que dans l'intérêt de la communauté qu'ils servent. C'est une plate-forme pour la liberté d'expression de la communauté, un droit humain fondamental dans une démocratie.



L'année écoulée (2021) a fourni de nombreuses occasions aux stations d'exercer ce rôle, car c'était une période difficile pour les droits humains africains. Les mesures visant à freiner la propagation du Covid-19 ont fourni aux gouvernements une justification pour réprimer le droit à la dissidence et d'autres libertés, interdire les manifestations pacifiques et recourir à une force excessive pour les disperser. La nécessité de l'accès à l'information a donc été davantage soulignée, les communautés ayant besoin d'accéder à l'information de manière encore plus urgente.



Les médias communautaires sont une plate-forme sur laquelle les connaissances et le patrimoine autochtones peuvent être documentés, archivés et partagés avec le patrimoine culturel immatériel. Cela couvre tout, du souvenir du passé à la narration par les personnes âgées, en passant par le souvenir des méthodes traditionnelles de travail de la terre et les processus d'initiation souvent très précieux et appréciés.



# Contenu

<b>INTRODUCTION</b>	2
<b>LE POUVOIR DES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES – LA RADIO COMMUNAUTAIRE</b>	3
<b>LES DROITS DE L’HOMME ET LA RADIO COMMUNAUTAIRE</b>	4
<b>LES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES SONT DES MÉDIAS DE CONFIANCE</b>	5
<b>L’ACCÈS À L’INFORMATION ET AUX MÉDIAS COMMUNAUTAIRES</b>	6
<b>ACCÉDER AUX CONNAISSANCES DU PASSÉ POUR CONSTRUIRE UN AVENIR FORT</b>	8

# 1

## INTRODUCTION

Ce numéro de « Perspectives » présente le cas des médias communautaires (en particulier de la radio communautaire) comme une plate-forme importante permettant aux communautés de façonner leur propre récit. Grâce à la participation et à l'appropriation de leurs propres médias, les communautés peuvent s'appuyer sur leur culture, leurs traditions et leurs connaissances autochtones. Grâce à cela, les communautés peuvent également accéder à un droit humain fondamental : la liberté d'expression.

Les médias communautaires permettent aux communautés d'accéder à l'information dont elles ont besoin pour faire valoir leurs droits. Une fois bien établis, le potentiel des médias communautaires peut être atteint grâce à l'appropriation et à la participation de la communauté.

Les médias communautaires donnent une voix aux communautés et leur permettent de définir leur voie, sans se plier aux intérêts politiques ou commerciaux. Les médias communautaires sont dans la position unique de n'agir que dans l'intérêt de la communauté qu'ils servent. C'est une

plate-forme pour la liberté d'expression de la communauté, un droit humain fondamental dans une démocratie.

L'année écoulée (2021) a fourni de nombreuses occasions aux stations d'exercer ce rôle, car c'était une période difficile pour les droits humains africains. Les mesures visant à freiner la propagation du Covid-19 ont donné aux gouvernements une justification pour réprimer le droit à la dissidence et d'autres libertés, interdire les manifestations pacifiques et recourir à une force excessive pour les disperser. La nécessité de l'accès à l'information a donc été davantage soulignée, les communautés ayant besoin d'accéder à l'information de manière encore plus urgente.

Les médias communautaires sont une plate-forme sur laquelle les connaissances et le patrimoine autochtones peuvent être documentés, archivés et partagés avec le patrimoine culturel immatériel. Cela couvre tout, du souvenir du passé à la narration par les personnes âgées, en passant par le souvenir des méthodes traditionnelles de travail de la terre et les processus d'initiation souvent très précieux et appréciés.

## 2

## LE POUVOIR DES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES – LA RADIO COMMUNAUTAIRE

**Les médias communautaires peuvent être définis<sup>1</sup>** sous la forme la plus simple comme suit : *Les médias de, par et pour une communauté* ; les médias de la communauté soulignent la propriété communautaire; les médias de la communauté nous dirigent vers les diffuseurs audiovisuels communautaires (bénévoles); et les **médias pour une communauté** mettent en évidence le contenu des médias communautaires, en mettant l'accent sur l'assurance que les nombreuses « communautés au sein de la communauté » disposent de l'information dont elles ont besoin pour prendre des décisions éclairées sur et dans leur propre vie.

**Dans et par les médias communautaires, les communautés façonnent le récit par le dialogue et le débat.** Ils communiquent horizontalement plutôt que verticalement, « parler ensemble » vs « parler à », le **partage dialogique par opposition à la fourniture d'informations descendantes.** Une station qui communique des informations de forme descendante est mieux que rien dans une communauté sans autres sources d'information d'intérêt local. Mais « notre » station communautaire, où la communauté façonne le récit et partage les défis et les célébrations, est plus efficace en tant que plate-forme pour le développement et le changement communautaire souhaité. La radio communautaire est « 90% communautaire, 10% radio », comme Zane Ibrahim, co-fondateur et premier directeur de Bush Radio<sup>2</sup> au Cap, en Afrique du Sud, est largement cité.

- 
1. « Une radio communautaire est une radio détenue et gérée par la communauté; Les programmes sont produits par la communauté et traitent de questions qui se posent au sein de la communauté et qui la concernent. [http://www.amarc.org/documents/manuals/What\\_is\\_CR\\_english.pdf](http://www.amarc.org/documents/manuals/What_is_CR_english.pdf)
  2. Bush Radio est toujours aussi forte et cette vidéo de 5 minutes présente le rôle de Bush Radio dans l'un des quartiers les plus pauvres du Cap : <https://tinyurl.com/mtw36pc4>

## 3

## LES DROITS DE L'HOMME ET LA RADIO COMMUNAUTAIRE

Malgré quelques évolutions positives, 2021 a été une année difficile pour les droits humains en Afrique. La persistance des atteintes aux droits humains est restée impunie, et Amnesty International<sup>3</sup> a appelé les gouvernements africains et les acteurs non étatiques concernés à prendre des mesures audacieuses pour répondre à de nombreuses préoccupations, notamment les civils qui paient le prix de conflits armés prolongés. En 2021, ce fut le cas au Burkina Faso, au Cameroun, en République Centrafricaine (RCA), en République Démocratique du Congo (RDC), en Éthiopie, au Mali, au Mozambique, au Niger, au Nigéria, en Somalie et au Soudan du Sud, qui ont commis des crimes de guerre et d'autres violations graves du droit international humanitaire et des droits humains. Dans certains cas, ces violations constituaient des crimes contre l'humanité.<sup>4</sup>

Alors que les conflits faisaient rage, la pandémie de Covid-19 a eu un impact dévastateur sur les droits humains en Afrique, entraînant la fermeture des écoles et la perturbation de l'apprentissage, les enfants des pays touchés par des conflits rencontrant des difficultés supplémentaires d'accès à l'éducation. Les mesures visant à freiner la propagation du Covid-19 ont donné aux gouvernements une justification pour réprimer le droit à la dissidence et d'autres libertés, interdire les manifestations pacifiques, invoquer des problèmes de santé et de sécurité et recourir à une force excessive pour les disperser.

Les autorités ont également continué de réduire au silence les défenseurs des droits humains ou de les criminaliser. Les gouvernements ont pris des mesures pour fermer les espaces civiques et restreindre la liberté des médias, tandis que la discrimination fondée sur le sexe et d'autres formes d'inégalité restaient enracinées dans de nombreux pays africains. Parmi les préoccupations importantes figuraient les pics de violence sexiste, l'accès limité aux services et à l'information en matière de santé sexuelle et reproductive, les mariages précoces et forcés et l'exclusion des filles enceintes des écoles. Pendant ce temps, les personnes LGBTQI+ ont été victimes de harcèlement, d'arrestation et de poursuites en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, réelle ou supposée.

La société civile et les médias communautaires sont au cœur de la responsabilisation des gouvernements, ainsi que des institutions qui prennent des décisions qui affectent la vie des gens sans leur participation. Au niveau international, la crédibilité et la valeur du système des droits de l'homme des Nations Unies sont étayées par la participation de ces acteurs et d'autres acteurs de la société civile, grâce à leurs contributions d'expertise et de sensibilisation, de suivi et d'établissement de rapports, et de mobilisation du soutien public.

Le rôle des médias communautaires dans la promotion des droits de l'homme et la promotion du développement socioéconomique est au premier plan de l'édification de sociétés durables. Alors qu'il peut être compliqué pour un mouvement médiatique communautaire de prendre racine dans des environnements où les droits de l'homme et la liberté d'expression ne sont pas en place, les médias communautaires ont les droits humains – sous toutes leurs formes et figures – au cœur de leur mission. Dans les évaluations d'impact des médias communautaires, les exemples de la façon dont les stations ont contribué à faire progresser une compréhension concrète des droits de la communauté sont nombreux, souvent avec une autonomisation impressionnante résultant de la connaissance des droits et de la façon de les exercer, comme décrit ci-dessus.

La Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP), dans la Déclaration de Principes sur la Liberté d'Expression et l'Accès à l'Information en Afrique, souligne que les États parties à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples « doivent créer un environnement propice à l'exercice de la liberté d'expression et de l'accès à l'information ».

Les médias communautaires jouent un rôle énorme dans la promotion des droits de l'homme dans leurs communautés, le plus important étant de donner une voix aux sans-voix, de leur donner la capacité et les moyens de communiquer et de s'exprimer, établissant ainsi leurs propres programmes de développement. Au-delà de la liberté d'expression ou du droit à l'information, le droit de communiquer peut être

3. <https://www.amnesty.org/en/location/africa/report-africa/>

4. Ibid

paraphrasé comme « le droit de s'exprimer et, en outre, non seulement d'être entendu, mais aussi de voir son expérience socioculturelle et vécue prise en compte dans le discours, dans la prise de décision et dans le développement à tous les niveaux ». <sup>5</sup>

Structurellement, la radio communautaire incarne le droit de communiquer en consacrant consciemment sa part des ondes et en utilisant la technologie de diffusion à ceux qui sont le moins capables de communiquer. Sur le plan opérationnel, l'approche participative des médias communautaires donne la parole à ceux qui sont le moins entendus et facilite le développement de communautés plus équitables. Ainsi,

les médias communautaires sont un véhicule unique pour poursuivre l'objectif de réaliser les droits de l'homme pour tous, en particulier ceux qui ont tendance à être laissés pour compte.

De cette façon, les médias communautaires sont bien placés pour aider les États africains à remplir tous les aspects de la Charte de Banjul, en exposant les nombreuses façons dont ils peuvent promouvoir et soutenir les cadres qui font progresser les droits de l'homme. Les médias communautaires sont des véhicules efficaces pour y contribuer, atteignant des communautés qui ne sont pas toujours touchées par d'autres médias.

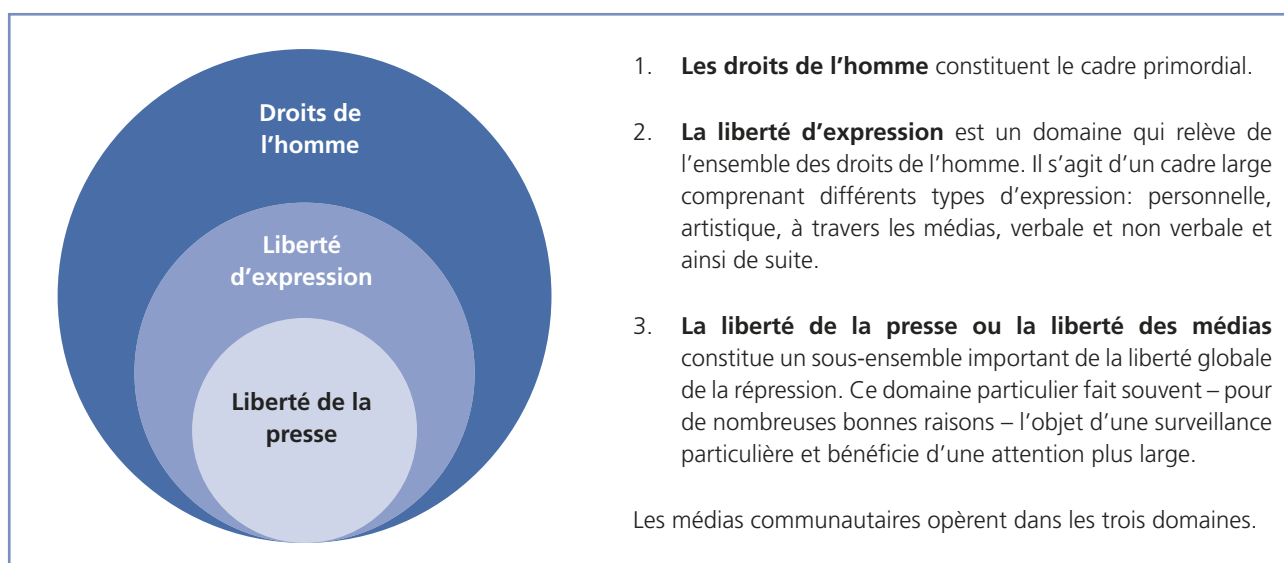
## 4

# LES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES SONT DES MÉDIAS DE CONFIANCE

Les communautés ont tendance à faire confiance aux informations partagées sur les médias communautaires si les médias sont détenus et organisés par la communauté, dirigés de manière participative, utilisent les langues locales, mettent en œuvre des pratiques culturelles et respectent les éléments non négociables des médias communautaires. Les communautés suivront les conseils des médias en matière de santé, d'agriculture, d'éducation et autres et promouvront les moyens préconisés par les droits.

De cette façon, les médias communautaires amplifient davantage la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme<sup>6</sup>, article XIX soulignant que<sup>7</sup> :

*Toute personne a droit à la liberté d'opinion et d'expression; Ce droit comprend la liberté de ne pas être inquiété pour ses opinions et de rechercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, des informations et des idées par quelque moyen d'expression que ce soit.*



5. Paraphrasé à partir des écrits du professeur Cees Hamelink, spécialiste de la communication, précédemment basé à l'Institut International d'Études Sociales, La Haye, Pays-Bas.

6. <https://www.un.org/en/about-us/universal-declaration-of-human-rights>

7. Citée comme la Charte de Banjul, elle fait référence à d'autres déclarations des droits de l'homme.

## 5

## L'ACCÈS À L'INFORMATION ET AUX MÉDIAS COMMUNAUTAIRES

L'accès à l'information est essentiel pour permettre aux citoyens d'exercer leur voix, de surveiller et de tenir le gouvernement responsable efficacement, et d'entamer un dialogue éclairé sur les décisions qui affectent leur vie. De cette façon, les médias communautaires permettent aux communautés de définir leurs propres programmes de développement, ce qui est, en soi, un droit humain. Il est vital pour donner à tous les citoyens, y compris les personnes vulnérables et exclues, les moyens de revendiquer leurs droits plus larges.<sup>8</sup> Mais la contribution potentielle à la bonne gouvernance pour l'accès à l'information réside dans la volonté du gouvernement d'être transparent, ainsi que dans la capacité des citoyens à exiger et à utiliser l'information – deux éléments qui peuvent être limités dans les environnements à faible capacité.

L'article 9 de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples<sup>9</sup>, souvent simplement appelée Charte de Banjul, met l'accent sur le droit à l'information et à la liberté d'expression :

### Article 9

1. Toute personne a le droit de recevoir des informations.
2. Toute personne a le droit d'exprimer et de diffuser ses opinions dans le cadre de la loi.

La législation sur l'Accès à l'Information (AI) ou la Liberté d'Information est un élément essentiel de l'environnement propice à l'accès des citoyens à l'information, garantissant l'ouverture et la réactivité du gouvernement aux demandes d'information. Bien que de nombreux pays ne disposent toujours pas de dispositions juridiques adéquates pour le droit à l'information, des progrès importants ont été réalisés. Depuis 2004, le nombre de pays dotés de lois sur la liberté d'information en Afrique est passé de 4 à 25. Mais adopter une loi est une chose; en faire un outil qui donne aux citoyens

un véritable accès à l'information sur le fonctionnement de leurs gouvernements et administrations en est une autre. Pour les pays dotés de lois sur la liberté d'information, l'accent est maintenant mis sur la mise en œuvre.<sup>10</sup>

Les experts suggèrent que les principaux obstacles comprennent un échec du leadership politique, une culture du secret, une faible sensibilisation du public et des obstacles institutionnels.<sup>11</sup> Dans le même temps, cependant, assurer la mise en œuvre complète et authentique des lois sur la liberté d'information représente une tâche majeure, que de nombreux gouvernements trouvent écrasante.

Par exemple, le Libéria a signé le 26 septembre 2010 la loi emblématique de Sirleaf Johnson sur la liberté de l'information, ce qui en fait le premier pays d'Afrique de l'Ouest à se doter d'une loi sur la liberté de l'information. La loi prévoyait la création d'un organe de surveillance indépendant du commissaire à l'information et la création d'une Commission Indépendante de l'Information (CII).<sup>12</sup> Malheureusement, la loi n'a jamais été pleinement appliquée.

Cependant, les tentatives de la société civile pour revigorer les intentions et les services de la Liberté d'Information et de la CII n'ont pas manqué, y compris l'élaboration par le Carter Centre d'un guide du citoyen sur la Liberté d'Information et le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert en 2015, destiné à nommer plusieurs agents d'information publique pour être en mesure de répondre aux questions du public.<sup>13</sup> Les institutions de l'État ne disposant pas des ressources humaines et des capacités institutionnelles nécessaires pour répondre rapidement aux demandes d'accès à l'information, les partenaires de la coopération internationale s'emploient à aider le gouvernement libérien à mettre en œuvre la loi.

8. <https://gsdrc.org/topic-guides/communication-and-governance/access-to-information-and-its-constraints/>

9. La CADHP a été adoptée en 1981 et est entrée en vigueur en 1986.

10. OSISA

11. Carter Centre, 2010.

12. La CII est une institution gouvernementale créée par une loi de la législature nationale du 16 septembre 2010 et publiée sous forme de prospectus par le ministère des Affaires Étrangères le 6 octobre 2010. Le rôle de la commission est de veiller à ce que ce droit fondamental soit appliqué et respecté par le gouvernement. Les principales responsabilités et fonctions du Commissaire à l'Information (CI) sont liées à trois composantes distinctes, mais interdépendantes : l'application de la loi; conformité; et la diffusion et la sensibilisation du public. Le site Web de la CII, qui présente l'objectif, le mandat et le cadre stratégique de la CII pour la mise en œuvre de la Loi, ne montre que quatre demandes d'information, deux acceptées et deux toujours en attente, toutes datant de 2015.



La mesure dans laquelle l'accès à l'information conduit à une plus grande participation des citoyens, à la responsabilité de l'État et à la réactivité de l'État est remise en question.<sup>13</sup> Dans de nombreux pays en développement, les obstacles structurels et politiques affectent la capacité et l'incitation des gouvernements à fournir des informations. Ceci, à son tour, affecte la capacité des citoyens à revendiquer leur droit à l'information et à l'utiliser pour exiger une meilleure gouvernance et de meilleurs services publics.

Les obstacles structurels et politiques se réfèrent au niveau central à l'immensité de la tâche (le renforcement des capacités requis pour affecter des agents d'information dans tous les départements de tous les bureaux gouvernementaux, non seulement au niveau central mais aussi au niveau local) et au manque de volonté politique d'être transparent. Adopter véritablement la transparence et l'ouverture prend du temps, surtout lorsqu'il s'agit d'un héritage très hiérarchique et, dans de nombreux cas, autoritaire autour de la plupart des institutions et des personnes ayant de l'autorité.

Pourtant, l'accès à l'information est un pilier indispensable de la démocratie qui, en plus de permettre la libre circulation de l'information et de faire progresser la promotion et la protection des droits de l'homme, est une condition préalable pour que la société civile puisse demander des comptes aux autorités.

Dans le Programme de Développement Durable à l'horizon 2030, l'accès à l'information détenue par les organismes publics a été reconnu comme un mécanisme facilitant nécessaire à l'engagement du public dans les Objectifs de Développement Durable (ODD), avec un accent particulier sur les politiques d'accès à l'information dans le monde entier intégrées dans les ODD<sup>14</sup>.

Les médias communautaires pourraient et devraient venir ici en tant que plate-forme de plaidoyer et d'éducation puissante et insistante pour insister sur et faire progresser l'AI/Liberté d'Information. Pour remplir ce rôle, les diffuseurs audiovisuels doivent comprendre leurs droits concernant

une telle législation et comment demander des comptes aux autorités de manière efficace. Cela est étroitement lié aux sections d'introduction de ce document, car il faut une station ayant un programme fondé sur les droits pour diriger la campagne et la capacité de mettre en œuvre le plan, à la fois en tant que titulaires de droits d'accès à l'information et moteur du processus.

La transmission par la radio communautaire d'informations précises et impartiales est cruciale pour réduire les tensions intercommunautaires et autonomiser les gens. « Obtenir des informations opportunes, efficaces, justes et précises à chaque village, chaque communauté, chaque citoyen est essentiel pour contenir les tensions, en particulier maintenant avec la recrudescence de la violence dans la région », a déclaré Mamadou Bocoum, directeur de la radio Kaoural et coordinateur régional de l'*Union of Radio and Television Broadcasting* (URTEL/Union du Syndicat de la Diffusion Radio et Télévision) à Mopti, au centre du Mali. À Mopti, où l'éloignement et les infrastructures limitées isolent de nombreuses communautés, les radios communautaires sont souvent les seuls médias à les relier les unes aux autres et au monde.

Bien qu'il n'existe pas de système unique, les principes d'indépendance, d'accessibilité, d'abordabilité, de rapidité et de spécialisation sont primordiaux. Certains modèles d'application<sup>15</sup> des lois sur l'accès à l'information sont déjà utilisés dans plusieurs pays où le pouvoir judiciaire, un ombudsman ou un commissaire ont reçu une formation.

Ces systèmes comprennent :

- des procédures judiciaires;
- une commission d'information ou un tribunal d'appel ayant le pouvoir de rendre des ordonnances exécutoires; ou
- un commissaire à l'information ou un ombudsman ayant le pouvoir de faire des recommandations.

13. Cela devait se faire en collaboration entre le ministère de l'Information, des Affaires Culturelles et du Tourisme, le Carter Centre, le CEMESP, la CII, la Fédération de la Jeunesse Libérienne (Federation of Liberian Youth), l'Initiative de Société Ouverte pour l'Afrique de l'Ouest (Open Society Initiative for West Africa) et le Centre pour la transparence et la Responsabilité (Center for Transparency and Accountability) au Libéria.

14. <https://gsdrc.org/topic-guides/communication-and-governance/access-to-information-and-its-constraints/>

15. 'Exploring the Role of Civil Society in the Formulation and Adoption of Access to Information Laws: The Cases of Bulgaria, India, Mexico, South Africa and the United Kingdom.' (Explorer le rôle de la société civile dans la formulation et l'adoption de lois sur l'accès à l'information: les cas de la Bulgarie, de l'Inde, du Mexique, de l'Afrique du Sud et du Royaume-Uni), A. Puddephatt, A. 2009. Programme de Communication pour la Gouvernance et la Responsabilisation. Banque mondiale. Washington DC.

## 6

## ACCÉDER AUX CONNAISSANCES DU PASSÉ POUR CONSTRUIRE UN AVENIR FORT

Lorsque nous parlons d'accès à l'information, nous pensons à obtenir l'accès à l'information disponible auprès des décideurs pour leur demander des comptes. C'est terriblement et minutieusement important. Cependant, il est également important de se rappeler de sécuriser l'accès à l'information au sein de la communauté sous la forme de connaissances autochtones, le patrimoine immatériel de la communauté – leurs ressources du passé.

Les médias communautaires promeuvent les droits de l'homme, y compris les droits des femmes et des minorités. Ils donnent une voix aux communautés et leur permettent de définir leur avenir. Grâce à cela, l'identité communautaire est renforcée en s'appuyant sur la culture locale et en célébrant les parties de la tradition importantes pour l'avenir. Les médias communautaires sont une plate-forme sur laquelle les connaissances et le patrimoine autochtones peuvent être documentés, archivés et partagés avec le patrimoine culturel immatériel. Cela couvre tout, du souvenir du passé à la narration par les personnes âgées, en passant par le souvenir des méthodes traditionnelles de travail de la terre et les processus d'initiation souvent très précieux et appréciés. Tous ces éléments sont au cœur du renforcement de l'identité et de l'action locales.

La professeure et auteure tanzanienne, Penina Mlama, dans son livre sur la culture et le développement<sup>16</sup>, souligne comment les processus participatifs ancrés localement généreront différents tremplins, différentes sous-activités, vers les résultats souhaités, mais plus encore l'appropriation et l'adhésion par les communautés elles-mêmes – et donc de bien meilleurs résultats finaux.

Elle souligne à quel point une telle compréhension de l'écoute des gens n'est pas toujours bien comprise :

*Les stratégies de développement en Afrique ont souvent ignoré la vision populaire et accordé peu d'attention à l'intégration de l'action de développement dans le mode de vie des communautés concernées. En négligeant les cultures des peuples, cette approche du développement a également conduit à un mépris des processus de communication locaux par le biais d'aspirations au développement.*

Mlama souligne ici l'importance d'identifier et, lorsque cela est possible et pertinent, d'utiliser de manière appropriée les formes de communication autochtones.

Au Mozambique, les femmes responsables des rites d'initiation des jeunes filles ont généralement mis à jour leurs conseils traditionnels d'initiation sur la façon de bien vivre dans le corps d'une femme et de mener une vie sexuelle saine, avec des connaissances et des conseils sur le VIH/sida, l'avortement sans risque et la contraception. Il est crucial de ne pas supprimer ces traditions et cette expertise, car rien ne les remplacerait et, dans une réalité, avec un pourcentage très élevé de femmes analphabètes et sans beaucoup de scolarité, ce système est important.

Au Kenya, les agriculteurs d'une communauté savaient comment lire le mouvement des oiseaux, les avertissant de l'arrivée de criquets. Cela les a aidés à se préparer et à traverser les tempêtes de criquets beaucoup mieux que ceux qui n'avaient pas ces connaissances autochtones.

16. Mlama, Penina Muhando. 1991. *Culture and Development. The popular theatre approach in Africa* (Culture et développement. L'approche du théâtre populaire en Afrique). Nordiska Afrikainstitutet, Uppsala.

## A PROPOS DE L'AUTEUR

Birgitte Jallov est une professionnelle internationale du développement des médias qui a travaillé avec les médias communautaires à l'échelle mondiale pendant toute une vie. Birgitte travaille dans le cadre de son initiative EMPOWERHOUSE.

### Éditeur:

Friedrich-Ebert-Stiftung fesmedia Africa  
95 John Meinert Street  
Courriel: [info@fesmedia.org](mailto:info@fesmedia.org)

### Personne responsable

Freya Gruenhagen, Director *fesmedia* Africa

### Conception et mise en page

Bryony van der Merwe

Contact/Commande: [dickson@fesmedia.org](mailto:dickson@fesmedia.org)

© 2022

## À PROPOS DE CE PROJET

*fesmedia* Africa est le projet régional des médias de la Friedrich Ebert-Stiftung (FES) en Afrique. Son travail promeut un paysage médiatique libre, ouvert, libéral et démocratique qui permet aux citoyens ordinaires d'influencer et d'améliorer activement leur vie, ainsi que celle des communautés et des sociétés dans lesquelles ils vivent. *fesmedia* Africa estime que pour participer à la vie publique et à la prise de décision, les gens doivent avoir les moyens, les compétences et les

opportunités d'accès, échanger et utiliser l'information et les connaissances. Ils doivent être en mesure de communiquer et d'échanger des idées, des opinions, des données, des faits et des chiffres sur des questions qui les concernent ainsi que leurs communautés.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site: <https://fesmedia-africa.fes.de/>

# LES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE - PARTIE 2

Médias communautaires pour les droits et l'accès axés sur la communauté



Les médias communautaires donnent une voix aux communautés et leur permettent de définir leur voie, sans se plier aux intérêts politiques ou commerciaux. Les médias communautaires sont dans la position unique de n'agir que dans l'intérêt de la communauté qu'ils servent. C'est une plate-forme pour la liberté d'expression de la communauté, un droit humain fondamental dans une démocratie.



L'année écoulée (2021) a fourni de nombreuses occasions aux stations d'exercer ce rôle, car c'était une période difficile pour les droits humains africains. Les mesures visant à freiner la propagation du Covid-19 ont fourni aux gouvernements une justification pour réprimer le droit à la dissidence et d'autres libertés, interdire les manifestations pacifiques et recourir à une force excessive pour les disperser. La nécessité de l'accès à l'information a donc été davantage soulignée, les communautés ayant besoin d'accéder à l'information de manière encore plus urgente.



Les médias communautaires sont une plate-forme sur laquelle les connaissances et le patrimoine autochtones peuvent être documentés, archivés et partagés avec le patrimoine culturel immatériel. Cela couvre tout, du souvenir du passé à la narration par les personnes âgées, en passant par le souvenir des méthodes traditionnelles de travail de la terre et les processus d'initiation souvent très précieux et appréciés.

Plus d'informations sur le sujet sont disponibles ici:  
<https://fesmedia-africa.fes.de/>